

Communiqué de presse

17 novembre 2014

Le Réseau Vauban obtient l'agrément de l'Éducation Nationale

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a décidé d'accorder au Réseau Vauban, association chargée de coordonner les actions en faveur de la conservation, de la gestion et de la mise en valeur des 12 sites fortifications de Vauban¹ inscrites au Patrimoine mondial, l'agrément national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public².

Cet agrément, accordé pour une durée de cinq ans, est un gage de qualité des actions éducatives mises en œuvre par l'association et de leur compatibilité avec les activités du service public de l'éducation, les instructions et programmes d'enseignement. Il vient légitimer la démarche éducative du Réseau Vauban en direction des jeunes pour transmettre les valeurs du patrimoine fortifié, sensibiliser à l'importance de sa protection et favoriser son appropriation.

Depuis plusieurs années, le Réseau Vauban a fait de l'éducation un axe de travail prioritaire, venant compléter les actions pédagogiques proposées par les sites majeurs. L'association a développé de nombreux outils à destination des scolaires et des enseignants vivant dans ou à proximité d'un site fortifié (manuel pédagogique, maquettes, exposition itinérante...). En 2014, l'organisation du jeu-concours « Voyage au cœur des fortifications de Vauban, réalisez votre carnet de voyage » a permis de mobiliser 30 établissements et près de 500 élèves sur toute la France.

L'obtention de cet agrément national engage le Réseau Vauban à poursuivre et développer ses actions éducatives, dans la dynamique menée par l'UNESCO pour sensibiliser les générations futures au Patrimoine mondial. Ainsi, un nouveau concours vient d'être lancé invitant les scolaires de 6 à 18 ans à réaliser des reportages sur les professionnels qui font vivre les fortifications de Vauban au quotidien. Les enseignants peuvent s'inscrire auprès du Réseau Vauban avant le 31 janvier 2015. Parallèlement, l'exposition itinérante « Dis-moi c'est quoi le Patrimoine mondial ? » à destination des 6-14 ans, poursuit sa route et sera présentée à Mont-Dauphin du 16 janvier au 24 février 2015, puis à Blaye du 3 avril au 31 juillet 2015.

Parmi les associations agréées par l'Éducation nationale figurent Amnesty International, Unicef France, la LPO, Rempart ou encore la Fédération Patrimoine Environnement.

Consultez les outils pédagogiques développés par le Réseau Vauban

www.sites-vauban.org/telechargement/Manuel-pedagogique.pdf

www.sites-vauban.org/Kits-decoupage

www.sites-vauban.org/Jeu-concours

Contact presse

Réseau des sites majeurs de Vauban

Marieke Steenbergen

03 81 41 53 95 / 06 50 02 35 75

marieke.steenbergen@besancon.fr

¹ Besançon, Briançon, Mont-Dauphin, Mont-Louis, Villefranche-de-Conflent, Blaye, Cussac-Fort-Médoc, Saint-Martin-de-Ré, Camaret-sur-Mer, Saint-Vaast-la-Hougue, Arras, Longwy et Neuf-Brisach.

² Arrêté en date du 30 octobre 2014, faisant l'objet d'une mention dans le Bulletin Officiel de l'Éducation nationale.